



BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES
FEDERAL 2**
17/18 et 19 juin 2022
TOUL (54200)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous. Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir et/ou compétition. Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Elle organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

1. Plus de 123 000 adhérents,
2. 1 300 associations affiliées,
3. une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
4. 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
5. 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
6. 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a démontré au-delà de tout doute l'importance de la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisir.

Le confinement et l'isolement liés au respect des mesures sanitaires ont mis en lumière l'indispensable nécessité du lien social.



Après de longs mois durant lesquels notre mode de vie a été bouleversé et nos relations sociales mises entre parenthèses, le déconfinement et le retour à une vie « normale » laissent entrevoir des jours meilleurs.

La manifestation à laquelle vous allez prendre part est la promesse d'une belle aventure dont je ne doute pas qu'elle sera animée par les valeurs de partage, de convivialité et d'ouverture aux autres, chères à notre institution.

Au nom du comité directeur, je félicite et remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cet événement : le comité d'organisation, les bénévoles et les membres des commissions nationales.

J'adresse ma reconnaissance aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement et aux adhérents pour leur participation.

Que la fête soit belle !

1/ CONSIGNES GENERALES

Dès leur arrivée, les associations (*même les associations arrivant le samedi*) doivent obligatoirement se rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 16h00, pour retirer en indiquant leur numéro d'affectation, le DOSSIER contenant, notamment, le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elles ne pourront pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de leur première équipe

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil, indiquant leur numéro d'affectation et confirmer leur présence auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION ! Les juges ne se déplaçant à l'accueil pas le vendredi sont priés de téléphoner avant 20 heures le vendredi à Elisabeth MORICET au 06.89.12.36.11 pour confirmer leur participation.

1. ACCUEIL

**Salle d'Adjudication
13 rue de Rigny
54200 TOUL**

Téléphone de l'Accueil :

06 79 80 36 35

Cette ligne ne sera ouverte que pendant la durée du championnat

Mail : gymesperance.toul@gmail.com

2. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 17 JUIN 2022

- 16 h-23 h : Accueil des associations et des juges à la salle d'adjudication, 13 rue de Rigny TOUL 54200
- 18 h 30 : Rassemblement des championnes 2019 (12 gymnastes et 1 entraîneur) au niveau du parvis de la mairie, 13 rue de Rigny TOUL 54200
- 19 h 00 : Réception à la mairie et remise des Trophées Charles Boursier et Charles Manceau
- 20 h 30 : Réunion du comité technique dans la salle de réunion de la salle MAITRE PIERRE : 36 rue de la Champagne 54200 TOUL

1.2 SAMEDI 18 JUIN 2022

A partir de 8 h 30 **FEDERAL 2 AINEES**
Halle des Sports Jean et Henri BALSON
Avancée Porte de Metz 54200 TOUL

A partir de 9 h 15 **FEDERAL 2 JEUNESSES**
Salle Henri MAITRE PIERRE
36 rue de la Champagne 54200 TOUL

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Salle (à l'étage) à la salle MAITRE-PIERRE : 36 rue de la Champagne 54200 TOUL

21 h 00-23 h : **Fête de Nuit**
Jardin de l'Hôtel de Ville –54200 TOUL

21 h 00 **Repas officiel**
Cloître de la Cathédrale Saint Etienne
2 place des Clercs – 54200 TOUL

1.2 DIMANCHE 19 JUIN 2022

- 9 h 30 précises : Rassemblement des gymnastes à côté du stade VALCOURT- Avenue du général Bigeard - TOUL 54200
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, de l'association organisatrice avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de « Soleil des Tropiques »
Discours
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise des coupes
Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur le stade

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

- Vice-présidente des activités Gymniques et d'Expression : Dominique JOLY
- Membre du comité directeur de la fédération
Déléguée à la gymnastique féminine : Sophie ERIDIA

4. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Fonction	Nom
RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
RESPONSABLE DE LA COMPETITION	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS- F2A	Youri DARBOURET
DIRECTEUR DE CONCOURS- F2A	Pauline BRISAC
DIRECTEUR DE CONCOURS- F2J	Marie MANIGAUD
DIRECTEUR DE CONCOURS- F2J	Vincent GINET
RESPONSABLE JUGES PLATEAU- F2A	Elisabeth MORICET
RESPONSABLE JUGES PLATEAU- F2J	Germinal FLORES
SECRETARIAT- F2A	Frédérique BRISSET
SECRETARIAT- F2J	Marie-Laure LOSANO
RESPONSABLE MATERIEL	Jean PARISSÉ

HORAIRES SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
horaires par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

5. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE

Gymnastes (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe (*les marques de fabrication peuvent être différentes*).
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Les brassières (sous-vêtement) sont autorisées.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- **Le port de l'écusson n'est pas obligatoire.** Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (legging autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches.

Juges (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

- Féminin : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Masculin : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine

Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES :

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 20 minutes après la fin de l'horaire, et au plus tard 20 minutes après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

FIN DU CONTRÔLE DES POINTS : 19h30

RAPPEL

Art 3.2 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Art 3.3 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Il est absolument interdit de présenter une équipe avec un nombre de gymnastes inférieur ou supérieur à celui qui est imposé. L'équipe doit concourir dans la catégorie correspondante à son effectif réel.

Art 3.4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée.

Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note a 0.

Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le Mouvement d'Ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum imposé de gymnastes de la catégorie, une pénalité de **8 points**, est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, sauf gymnaste blessée.

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

SURCLASSEMENT Art 3.6 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Sur un même championnat, par manque d'effectif, il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe « Ainées », de faire concourir en Ainées, des gymnastes qui sont en dernière année Jeunesses, selon les quotas autorisés ci-dessous :

Catégories fédérales

Catégories Fédérales	
Fédéral	2 gymnastes
Fédéral 1 et 2	
Fédéral 2 et 3	

Ces gymnastes :

- Effectuent au maximum le 5^{ème} degré
- Respectent les normes d'agrès Ainées
- Exécutent le Mouvement d'Ensemble Ainées.

Dans un concours se déroulant sur une journée ou étalé sur un ou deux week-ends, ces gymnastes ne peuvent pas participer en catégorie Jeunesses.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 8.7 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

RECLAMATIONS- (art. 10 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- Du Responsable de la CNGF,
- Du Président du Jury,
- Du Responsable des Juges du plateau (si différent du Président du Jury),

Qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note. Dans le cas contraire, la caution est encaissée.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

*En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.*

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTROLEURS DE LICENCES

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré, 2^{ème} échelon, ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F2 A, les 6^{èmes} degrés sont notés par le jury N°1 de l'agrès N°1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F2 J, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès 1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : en poutre et au sol le jury N°1 de l'agrès 2 jugera le second 5^{ème} degré.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

Nous demandons aux Juges :

- De ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- De conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION (Pascal LE GOUIC) : par téléphone 01 43 38 89 87 ou par mail : pascal.legouic@fscf.asso.fr

* au Responsable du jury, Elisabeth MORICET par téléphone 06.89.12.36.11 ou par mail elisabeth.moricet@gmail.com

RAPPEL :

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

BRIEFING DES ENTRAINEURS :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour s'informer de toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES :

Bien respecter les horaires indiqués, vous les retrouverez sur le site.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez vous-même préparée.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

RETRAIT DES DOSSIERS DE COMPETITION :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

F2A	F2J
-----	-----

COMPETITION :

L'ordre de passage aux agrès est indiqué sur les horaires. En cas d'absence d'une équipe, cet ordre pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F2A	F2J
Les 6 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : A la poutre et au sol le jury N°1 de l'agrès N°2 jugera le second 5 ^{ème} degré.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute. Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné. **Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche de la répartition des gyms et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.**

TABLE DE SAUT :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

BARRES ASYMETRIQUES :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

SOL :

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'après lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE :

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

F2 Aînées : Salle de Boxe – Halle des Sports BALSON Avancée Porte de Metz **54200 TOUL**

F2 Jeunesses : Salle de Judo – Halle des Sports BALSON Avancée Porte de Metz **54200 TOUL, à 10 mn de marche de la salle MAITRE PIERRE.**

Les gyms du 1^{er} horaire effectueront leur ensemble après leur horaire. Les gyms des 3 horaires suivants effectueront leurs ensembles avant leur horaire.

L'ordre de passage sera communiqué dans la rubrique Fédéral 2 jeunesses.

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

FEDERAL 2 AINEES

LIEU Halle des Sports BALSON Avancée Porte de Metz **54200 TOUL**

DIRECTEURS de CONCOURS

Youri DARBOURET

Pauline BRISAC

RESPONSABLE des JUGES

Elisabeth MORICET

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 Ainées (Art. 7.1 RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré			
	6ème	5ème	6ème	5ème	4ème	3ème
8 à 12	1	0	2	6	4	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu pour une rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
2 Barres à câbles	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
3 Poutres	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Sols dynamiques	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min

Fédéral 2 Ainées Association N°.....					
Nom de l'Association :					
Sol					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	5 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

.....

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 2 Ainées Association N°.....					
Nom de l'Association :					
Sol					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	5 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2008 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 18 juin 2022

FEDERAL 2 JEUNESSES

LIEU Salle Henri MAITRE PIERRE 36 rue de la Champagne **54200 TOUL**

DIRECTEUR de CONCOURS

Marie MANIGAUD

Vincent GINET

RESPONSABLE des JUGES

Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 Jeunes Art 7.1 RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	0	2	8	4

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	3	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
2 Barres Asymétriques	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
2 Poutres	4	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
2 Sols	4	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Fédéral 2 Jeunesses Association N°.....					
Nom de l'Association :					
<h1 style="margin: 0;">Sol</h1>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

.....

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 2 Jeunesses Association N°.....					
Nom de l'Association :					
<h1 style="margin: 0;">Sol</h1>					
<i>Répartition des gymnastes par musique</i>					
Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

F2J**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 18 juin 2022

ENSEMBLES JEUNESSES F2			
Heure de passage			
N°	Nom de l'association	Ville	Heure de passage
1er horaire			
36	Saint Louis Gymnastique	CHAVAGNES EN PAILLERS	11h15
38	Jeune Garde	POURRAIN	11h20
34	Les Gas de la Vallée	ORNANS	11h25
24	Les Pervenches	LA MOTTE SERVOLEX	11h30
7	Gym de Thise	THISE	11h35
17	Union Gymnique Doloise	DOLE	11h40
5	Esprit Sport Seyssuel Estrablin	SEYSSUEL ESTRABLIN	11h45
2ème horaire			
29	Domremy JA	BRUZ	10h25
14	La Palaisienne	PALaiseau	10h30
33	Jeunesse Mornantaise	MORNANT	10h35
31	Garde de Vœu	HENNEBONT	10h40
25	La Julianna Gymnastique	NOMEXY	10h45
42	Gymnastique Rhodanienne	CONDRIEU	10h50
2	La Jeanne d'Arc	SAINT MARCELLIN	10h55
3ème horaire			
30	Bayard Gymnastique	ARGENTAN	13h20
1	Sigoules Gym's	SIGOULES	13h25
8	ASC Bonne Garde	NANTES	13h30
18	Accro2gym	FAVERGES	13h35
35	Cercle Saint Laurent	WASSELONNE	13h40
9	Union Gymnastique Arcaise	ARSAC	13h45
28	Le Cran	TASSIN	13h50
4ème horaire			
16	La Bacchamoise Gymnastique	BACCARAT	15h15
15	Luisant Athletic Club Ste Cécile	LUISANT	15h20
23	Etoile Gymnique Lambresienne	LAMBRES LES DOUAI	15h25
4	Envol de Feurs	FEURS	15h30
12	Gymnastique Espérance	TOUL	15h35
22	Club Stella	BERGERAC	15h40
20	Vaillante Omnisport	SAINT BRICE	15h45

Les Ensembles se dérouleront dans la salle de judo à la Halle des Sports Jean et Henri BALSON à 10 minutes à pied de la salle Maître Pierre. Les associations du 1er horaire feront leurs ensembles après leur compétition.

Les associations des horaires 2/3/4 les effectueront avant leur compétition aux agrès tout de suite après le contrôle des licences, suivant son horaire de passage indiqué ci-dessus.

Pour info, le dossier de compétition sera remis aux associations des horaires 2/3/4 après le contrôle des licences afin de leur permettre d'aller directement aux ensembles.

PROGRAMME DU DIMANCHE

- 9 h 30 précises : Rassemblement des gymnastes à côté du stade VALCOURT- Avenue du général Bigeard - TOUL 54200
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, de l'association organisatrice avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de « Soleil des Tropiques »
Discours
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise des coupes
Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur le stade

Programme du festival

- ∞ Défilé des drapeaux et des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée du club organisateur et des bénévoles et remise des trophées fédéraux
- ∞ Temps fort :
 - Danse des éveils
 - Démonstration de Parkour
 - Remise du chèque à l'association AEIM en présence des responsables et du public spécifique
- ∞ Mot d'un représentant de la Mairie de TOUL et de la Vice-Présidente des activités « Gymniques et d'Expression » de la FSCF
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Jeunesses F2
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
- ∞ Palmarès par catégorie Jeunesses F2
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Aînées F2
- ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
- ∞ Palmarès par catégorie Aînées F2
- ∞ Flash mob sur le thème « les sunlights des tropiques »
- ∞ Défilé des championnes

CONSIGNES POUR LE DIMANCHE

TENUE des ENTRAINEURS Art. 9.2 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022 :

SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche.

Pour le Festival, les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Festi-Fédé

- Justaucorps
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus sur le stade pour le festival.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte. Les associations **entrent** tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- Le nom du CLUB en entier
- La ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- Largeur 70 cm
- Hauteur 35 cm
- Longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS- Art.9.1 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

La présence de toutes les équipes est indispensable le dimanche matin.

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- Respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- Participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance.

CONSIGNES POUR LE FESTIVAL

Défilé sur le stade :

- Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes pour que l'animateur puisse lire le contenu de la pancarte
- Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs sur une dernière vague

Ordre du défilé

- Les drapeaux de toutes les associations
- Les associations
- Les Juges
- Les organisateurs
- Les trophées fédéraux

Les 3 premières équipes classées au mouvement d'ensemble de chaque catégorie seront récompensées sur le podium des ensembles.

Après la proclamation du podium des mouvements d'ensemble, les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} au mouvement d'ensemble se placent en 2 lignes derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public et dans l'ordre ci-dessous :

1^{ère} F2A – 2^{ème} F2A – 3^{ème} F2A

Podium

1^{ère} F2J – 2^{ème} F2J – 3^{ème} F2J

Podium

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte, drapeau et récompenses

A la fin de la proclamation des résultats des jeunesses, le défilé des championnes se met rapidement en place dans l'ordre ci-dessous à gauche des tribunes quand on regarde ces dernières :

- En tête Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

- Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Les coupes et les licences ne seront remises qu'à partir de 13 h dans une salle en dessous des gradins

Le palmarès ne sera pas distribué sous forme papier. Il sera affiché tout autour du stade dès 13 h et consultable sur le site de la FSCF dès la fin du Festival.



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr